



Intervention parlementaire

N° de l'intervention : 206-2023
Type d'intervention : Motion
Motion ayant valeur de directive : ☐
N° d'affaire : 2023.RRGR.275

Déposée le : 13.09.2023

Motion de groupe : Non
Motion de commission : Non
Déposée par : Rashiti (Gerolfingen, UDC) (porte-parole)
Köpfli (Bern, PVL)
Pauli (Nidau, PLR)
Kullmann (Thun, UDF)
Kohli (Wabern, Le Centre)
Schneider (Biel/Bienne, UDC)
Ochsenbein (Bévilard, UDC)

Cosignataires : 0

Urgence demandée : Non
Urgence accordée :

N° d'ACE : du
Direction : Direction des finances
Classification : -
Proposition du Conseil-exécutif : **Sélectionner**

« Progression à chaud » : ajustement annuel des limites des tranches d'imposition en fonction de la croissance du salaire nominal

Le Conseil-exécutif est chargé d'instaurer un mécanisme d'ajustement annuel indexé : nous proposons que les limites des tranches d'imposition soient ajustées proportionnellement à la croissance du salaire nominal.

Développement :

Introduction à la problématique de la non-prise en considération de la « progression à chaud » dans le système fiscal

Le système fiscal actuel, conçu pour être équitable et progressif, présente néanmoins une lacune importante : l'absence de prise en compte de la « progression à chaud ». Cette dynamique fiscale se produit lorsque les salaires augmentent en raison de l'inflation ou d'une légère croissance économique, entraînant automatiquement une hausse des impôts pour les citoyennes et citoyens. Le résultat est que de nombreux ménages se retrouvent dans des tranches d'imposition plus élevées et se voient privés d'une augmentation réelle de leur pouvoir d'achat.

Conséquences sociales et économiques

La non-prise en compte de la « progression à chaud » a des répercussions profondes sur l'ensemble de la population. Elle affecte non seulement le pouvoir d'achat des citoyennes et citoyens, mais contribue également à renforcer les inégalités sociales et économiques. En effet, les ménages à revenu moyen et faible sont souvent les plus touchés, car ils se retrouvent dans des tranches d'imposition plus élevées sans avoir les moyens de faire face à cette charge fiscale accrue.

Implications pour la transparence et l'équité fiscale

L'absence de mesures pour atténuer la « progression à chaud » compromet également la transparence et l'équité du système fiscal. Les citoyennes et citoyens peuvent se sentir injustement pénalisés, ce qui peut à son tour éroder la confiance dans les institutions fiscales et gouvernementales.

Nécessité d'une réforme

Il est donc nécessaire de prendre des mesures pour atténuer cet effet indésirable et rétablir l'équité et la transparence dans le système fiscal. Une telle réforme serait non seulement bénéfique pour les citoyennes et citoyens, mais renforcerait également la légitimité et l'efficacité du système fiscal dans son ensemble.

Nous vous prions de bien vouloir prendre cette demande en considération afin de soutenir le pouvoir d'achat et l'économie à long terme.

Destinataire
– Grand Conseil